



Compte rendu de visite

Date: 01 Mars 2021

Lieu : Gouvernorats Ariana & Mannouba

Objet: Suivi des parcelles de la plateforme

Participants:

- Dalel Azouz Toumi & Olfa Mlayeh : PRRDA-NE
- Salah Ben Youssef : INRAT
- Rahma Taboubi : OEP
- Nomène Guezmir : CTV Kalat Andalous
- Abdelbassit Guezmir : Agriculteur Kalat Andalous
- Issam Daouadi : OEP Mannouba
- Abdelaziz Hamrouni : SMVDA « Saada »
- Chokri Hamrouni : SMVDA « Saada »

Dans le cadre des conventions signées entre le Pôle Régional de Recherche Développement Agricole du Nord- Est (PRRDA-NE) et le Laboratoire des productions animales et fourragères (PAF) de l'INRAT & entre l'IRESA et L'OEP; et pour contribuer au transfert des résultats de la recherche agricole et répondre à l'engagement de certains agriculteurs ayant manifesté leur intérêt à ce type d'activité, de nouvelles plateformes ont été installées au titre de la campagne 2020-2021.

Ainsi, et pour rendre compte de l'état de deux de ces plateformes, une visite de suivi a été organisée le lundi 01 Mars 2021. Cette visite a concerné :

- Plateforme Kalaat Andalous (Ariana) chez Mr Abdelbasset Guezmir
- Plateforme Tébourba (Mannouba) à la SMVDA « Saada »

Ces deux plateformes sont une continuité des plateformes installées aux mêmes sites au cours de la campagne 2019-2020.



1. Plateforme Kalaat Andalous - Gouvernorat Arina

Satisfait des résultats de la campagne précédente, l'agriculteur Abdelbasset Guezmir a sollicité l'intervention de l'équipe au titre de la campagne 2020-2021. Tenant compte du sérieux de l'agriculteur concernant l'application des recommandations formulées par les spécialistes durant la campagne précédente et dans une démarche d'amélioration progressive, il a été convenu de reconduire certaines cultures objet de la plateforme 2019-2020 et d'introduire d'autres parcelles.

Ainsi, au titre de la campagne 2020-2021, cette plateforme comporte les cultures suivantes :

- Les cultures reconduites ou en continuité :
 - Le Sulla : une parcelle de 1,5 ha en sa 2^{ème} année étendue de 0.5 ha avec les semences auto- produites en 1^{ère} année.
 - Le triticale Our : une parcelle d'1 ha à partir de semences autoproduites
 - Le triticale Vivacio : une parcelle de 1,5 ha à partir de semences autoproduites
- Les nouvelles parcelles :
 - Mélange de céréales fourragères pour affouragement en vert ou ensilage sur une parcelle de 1,5 ha.
 - Une parcelle de 0,5 ha de la Vesce variété « VS 15 » destinée à la multiplication de semence vu la faible disponibilité des semences de vesce sur le marché.

a. La parcelle du Sulla

Installée le 23/10/2019 durant la campagne 2019-2020, la parcelle a servi à l'affouragement en vert puis à la production de gousses. Elle a produit durant la campagne écoulee 7 qx de gousses/ha. Elle s'est étendue spontanément de 0.5 ha



avec les gousses latéralement propulsées par le vent lors de l'opération de battage réalisée en juin 2020.

Parcelle Sulla



Sulla le 01 Mars 2021



Sulla le 01 Mars 2021



Sulla le 01 Octobre 2020

La parcelle est en bon état, le couvert végétal est haut, vigoureux atteignant une hauteur de 1,7 m. L'agriculteur a bien appliqué les recommandations fournies par les chercheurs de l'INRAT : Irrigation en septembre et notamment le traitement herbicide au basagran à 1,5 l/ha en octobre 2020 a favorisé un bon redémarrage de la culture qui, par la suite, a bien profité des pluies d'automne et du début de l'hiver (en novembre et décembre 2020).

La parcelle fera l'objet d'une journée école de terrain le 23 Mars 2021 au profit des techniciens et des agriculteurs de la région pour les inciter à adopter la culture du Sulla. Une partie sera exploitée pour l'affouragement en vert et une autre partie servira pour l'ensilage en association avec le mélange de céréales. Une journée relative à la technique d'ensilage est aussi planifiée vers la fin Avril 2021.

b. La parcelle d'association des 4 Céréales:

La parcelle s'étend sur 1,5 ha. Le mélange comporte, à parts égales, les 4 céréales suivantes: ¼ triticale Our+ ¼ Triticale Vivacio+ ¼ orge Lemsi + ¼ Avoine Zarga. L'intérêt de mélanger ces quatre céréales est d'assurer une croissance hivernale et couverture du sol rapides pour une moindre infestation par les adventices ; pour



booster le rendement fourrager grâce à la synergie entre les quatre variétés/espèces et pour augmenter la teneur en MS de la biomasse à la récolte.

Le semi a été réalisé le **02 décembre 2020** à une densité de **150 kg/ha**. La parcelle a reçu **150kg de DAP**.

Parcelle mélange des 4 céréales



- La parcelle a reçu 150 d'ammonitre, elle est propre et en bon état.
- On note un bon comportement des cultures en association.
- Elle peut être exploitée en ensilage avec la Sulla en fin avril.
- La parcelle est indemne des herbes adventices.

Recommandation: Apporter 100 kg d'ammonitre (deuxième apport)

c. La parcelle Vesce variété « VS 15 » :

Elle s'étend sur 0.5 ha et elle est destinée à la production de graines.

Le semis a été réalisé le 02/12/2020 sur un sol relativement humide et sans apport phosphaté vu la pénurie sur le marché. Le semis a été immédiatement suivi par une application de simakey (1.5 l/ha).

Les précipitations survenues juste après le semis ont empêché le roulage.



La parcelle est en bon état. Elle a reçu 60 kg d'ammonitre.

Parcelle Vesce INRAT VS 15



On note une présence massive de plantes adventices (diplotaxis) surtout aux coins de la parcelle lieu de rotation du tracteur lors du traitement herbicide et n'ayant pas reçu le désherbant.

Recommandations : Arracher manuellement les plantes adventices résiduelles et laisser un petit carré au coin non traité comme témoin.

d. La parcelle Triticale « Our »

Parcelle s'étend sur environ 1 ha, elle a été semée le 05 décembre 2020 avec une semence autoproduite la campagne précédente. Un traitement herbicide post semi a été réalisé vers la fin du mois de décembre.

Malgré la faible dose de semis et l'absence de la fumure phosphatée, la parcelle est en bon état. On note un bon développement de la culture.

La parcelle a reçu 150 kg d'ammonitre et un désherbage au Nikos (0.6 l/ha) et au Topik (0.8 l/ha).

On conseille de lui apporter de l'ammonitre à raison de 75-100 kg/ha au stade premier nœud prévue dans deux semaines.

Parcelle Triticale Our



Recommandation: Apporter de l'ammonitrite à raison de 75-100 kg/ha au stade premier nœud prévue dans deux semaines.

e. **Triticale Vivacio:**

La parcelle s'étend sur 1.5 ha, elle a été semée sans fumure phosphatée le 25/12/2020 à Cherfech (pour contrainte d'assolement). Elle a reçu 100 kg d'ammonitrite et d'après l'exploitant son état est moyen (elle n'a pas été visitée).

2. Plateforme Tébourba - Gouvernorat Mannouba

Cette plateforme est installée à la SMVDA « Saada ». Satisfait des résultats des parcelles de féтуque et de Sulla recommandées au cours de la campagne 2019-2020 et suite à la discussion concernant la conduite du troupeau lors de la visite de diagnostic, le responsable de la dite SMVDA a sollicité l'encadrement de l'équipe pour l'introduction des associations fourragères et la diversification des cultures.




Ainsi, cette plateforme comporte des cultures en continuité avec la campagne précédente et des cultures nouvelles. Nous avons :



- Les cultures reconduites ou en continuité :
 - Le Sulla: une parcelle de 3 ha en sa 2^{ème} année et une nouvelle parcelle de 3 ha en 1^{ère} année
 - La féтуque : une parcelle de 2 ha en sa 2^{ème} année étendue par une nouvelle parcelle de 3 ha en 1^{ère} année
- Les nouvelles parcelles :
 - Une parcelle de triticales Vivacio qui s'étend sur 1 ha
 - Une parcelle du triticales Our sur 0,5 ha
 - Une parcelle d'association vesce « Mghila » - triticales « vivacio » sur 2,5 ha
 - Une parcelle d'association vesce « Mghila » - avoine « locale » sur 2,5 ha

En l'attente de l'engrais phosphaté, objet de pénurie au début de la campagne, et avec l'abondance des averses survenues au cours du mois de novembre, le terrain caractérisé par une texture lourde est devenu impraticable et les semis n'ont pu être réalisés que tardivement au début du mois de janvier 2021.

• **Association Vesce « Mghila » Avoine « locale »**

Association Vesce(Mghila)-Avoine (Locale)	
	
	<p>Date de semi : 09/01/2021 Dose de semi : 140 kg/ha. La parcelle est en bon état. A ce stade la vesce est relativement dominante Recommandation : apporter 50 kg d'ammonitrite / ha</p>

• **Association Vesce « Mghila » Triticale « Vivacio »**

Association Vesce « Mghila » Triticale « Vivacio »



Date de semi : 09/01/2021

Dose de semi : 140 kg/ha.

- La levée est Bonne
- La vesce est au stade ramification
- Le triticale au stade « tallage »

Recommandation : apporter 50 kg d'ammonitre/ha

• **Parcelle Triticale « Vivacio »**

Parcelle Triticale « Vivacio »






Date de semi : 09/01/2021

Dose de semi : 140 kg/ha.

Malgré le semis tardif, la levée est bonne. La parcelle est propre sans plantes adventices.

Recommandation : apport d'ammonitre

- **Parcelle Triticale «Our»**

Parcelle Triticale « Our »	
	
	<p>Semi à la volée le 09/01/2021 : tardif pour une culture d'hiver (retard du à l'impraticabilité du terrain). La levée est hétérogène avec beaucoup de manquants.</p>

- **Parcelles Sulla**

Les deux parcelles sont en bon état. La parcelle année 2 est actuellement pâturée par les brebis pour les préparer à la lutte. Elle sert de fourrage en vert. L'exploitant en est très satisfait.

Il est programmé de pâturer la parcelle en année 1 suite à celle en deuxième année

- **Parcelles fétuque**

La végétation est bien développée, la parcelle est prête pour le pâturage, mais elle présente des manquants (dus à la sécheresse de la campagne précédente). On note aussi des pousses non exploitables.

Parcelles féтуque



Recommandations: pâturer la parcelle et programmer un sur-semis.

On note aussi la présence de plants de trèfle exploitables.

Trèfles exploitables de la parcelle féтуque



Ces plants présentent des nodulations. Il serait intéressant de les développer pour la valorisation des terrains marécageux.